

COMITÉ DES QUARTIERS

CENTRE HISTORIQUE - LES COTEAUX

PLANTS DE CATELAINE - VIGNES BLANCHES

Lundi 7 mars 2022





Centre historique - Les Coteaux



Printemps



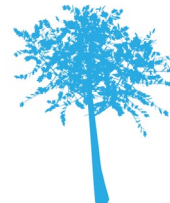
Plants de Catelaine
Vignes Blanches



Colombier



Fermettes - Amandiers



Alouettes - Réveil Matin

ORDRE DU JOUR

I. Les représentants de vos quartiers

II. Actualité de votre Ville

- Santé
- Éducation
- Équipements sportifs
- Espace public
- Environnement
- Développement économique
- Sécurité

III. Questions posées

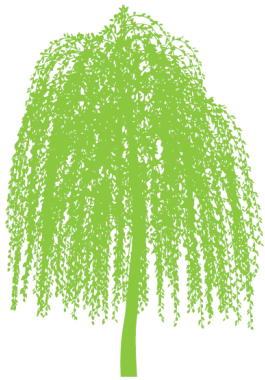
IV. Agenda et dates à retenir

I. LES REPRÉSENTANTS DE VOS QUARTIERS



Aline Le Guilloux
Conseillère municipale déléguée
aux Comités de quartier

Une question ? Adressez votre mail à :
comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr



CENTRE HISTORIQUE - LES COTEAUX



Maël Ferrand
Conseiller municipal délégué
à la Communication
Réfèrent Élu



Thierry Régnier



Audrey Boroniec



Corinne Huet



PLANTS DE CATELAINE - VIGNES BLANCHES



Julien Mouty
Maire-adjoint délégué
aux Commerces et
au Patrimoine bâti



Alain Landais



Grâce Besson-Fernandes



Frédéric Béarn

II. ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

Présentation du centre médical



**Le Centre médical a ouvert ses portes lundi 3 janvier 2022.
Les praticiens ont donc commencé leurs consultations.
Retours positifs des professionnels et des patients.**

Regroupement des écoles Alouettes et Jacques-Prévert

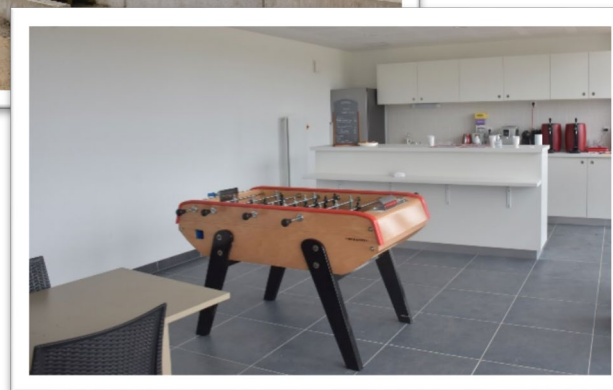
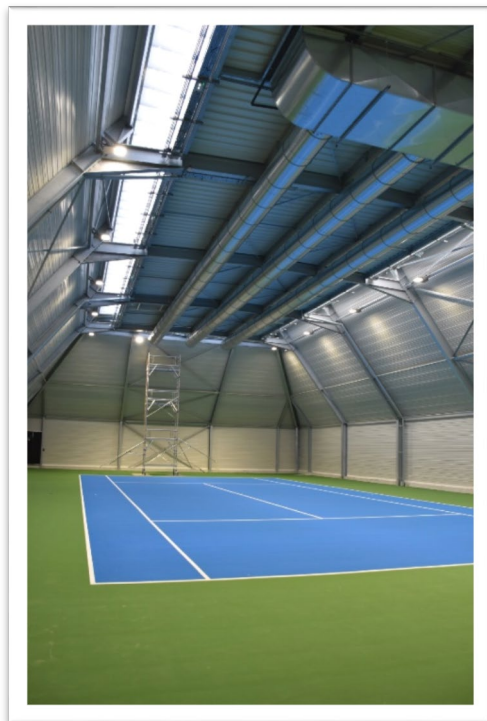


**Ouverture des écoles Jacques-Prévert et Alouettes.
Fin des travaux.**

Nouvelles installations au Complexe sportif des Amandiers

NOV
2021

Ouverture du 3^e terrain de tennis couvert,
de la tribune et du Club-house



Parking de la Halle Carnot



Afin de favoriser le dynamisme commercial en centre-ville en limitant le phénomène des voitures « ventouses », le parking de la Halle est devenu payant au-delà de 1h30 de stationnement.

Pour rappel : gratuit de 20h à 8h du lundi au samedi et à partir de 13h le dimanche.

Réfection du parvis de l'Église, Place de l'Abbé-Borreau

1^{er} trimestre
2022



**Les travaux sont quasiment terminés.
Restent les garde-corps qui sont en confection
et seront installés prochainement.**

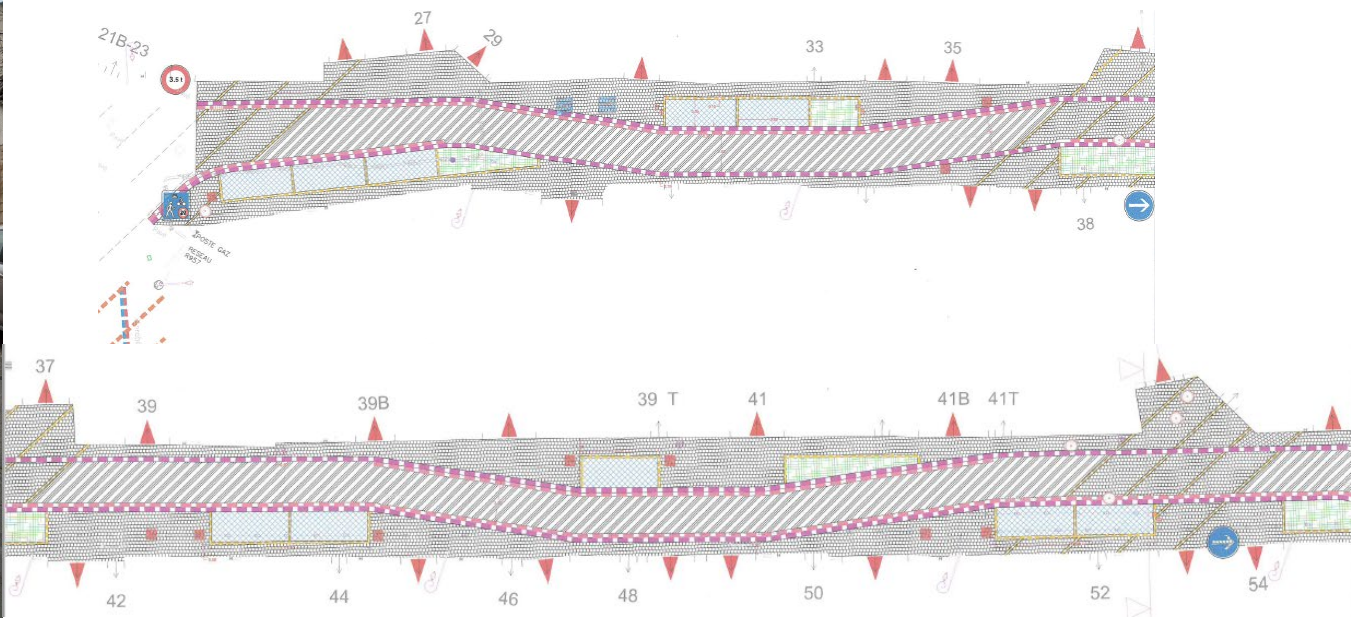
Rue de Bezons - Réhabilitation de la chaussée

Portion entre les rues du Port-Bertrand et de Seine

AVRIL
2022

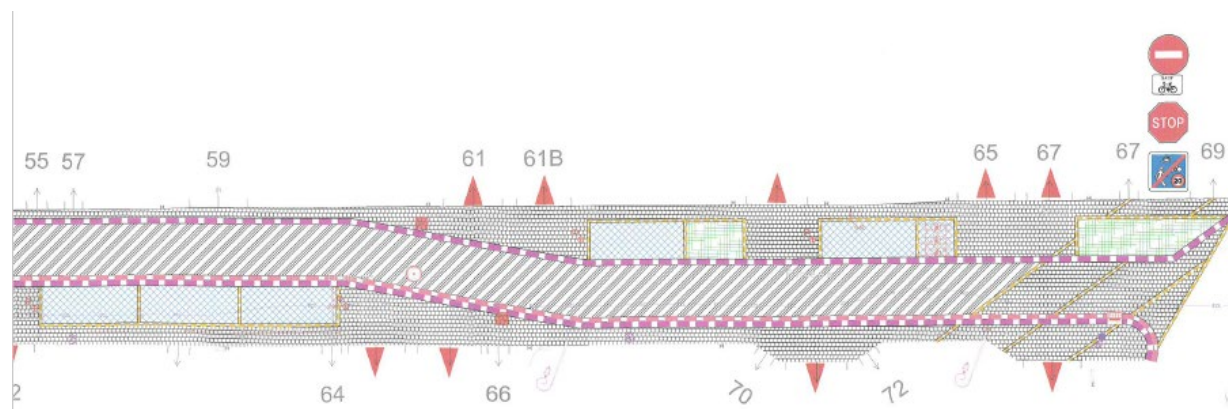
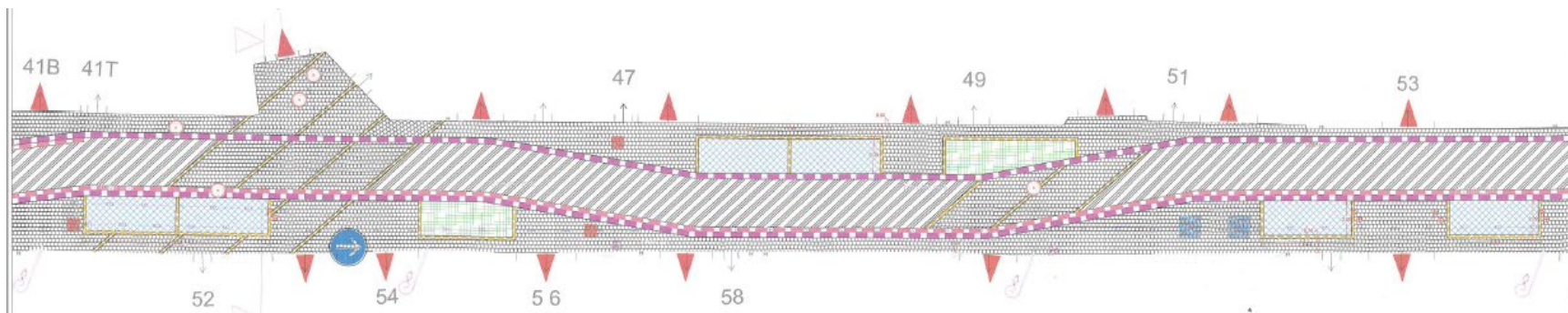
Début des travaux.

Durant une partie des travaux, la rue de Bezons ne sera plus accessible aux voitures. Un stationnement alternatif sera proposé rue Claude-Monet.

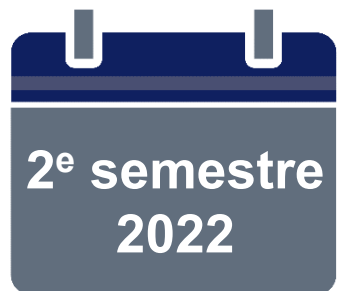


Rue de Bezons - Réhabilitation de la chaussée

Portion entre les rues du Port-Bertrand et de Seine



Rue Claude-Monet - Projet de parking



Durant les travaux de la rue de Bezons, cet espace sera mis à disposition des riverains. Il sera ensuite aménagé en parking.



Rue Victor-Hugo - Travaux d'enfouissement

Portion entre les rues Gabriel-Péri et de l'Abreuvoir



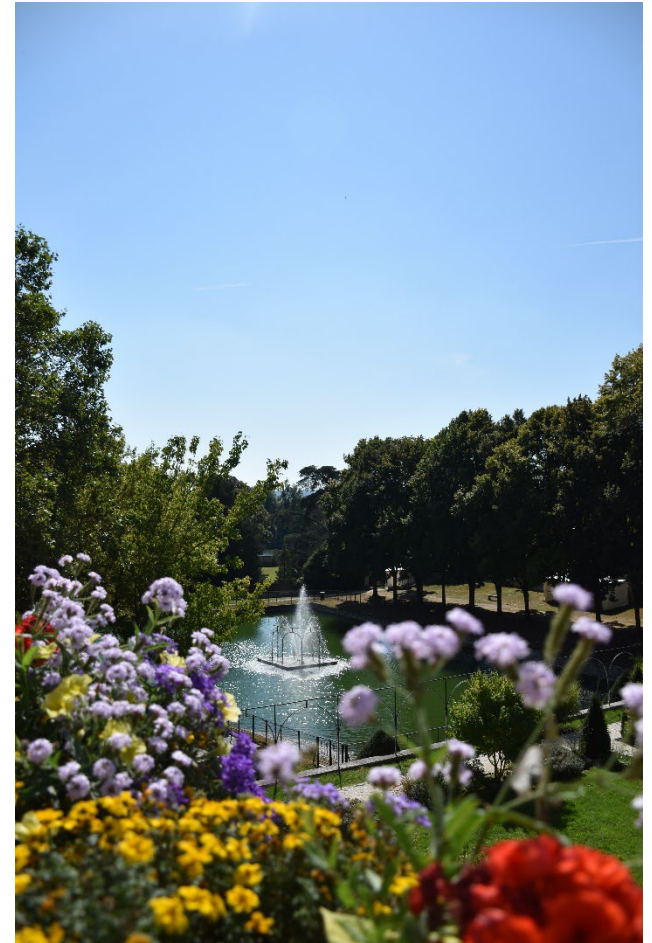
Enfouissement
Enedis et
Orange.



Concours des Villes et Villages Fleuris

En 2021, la ville a reçue 2 distinctions :

- Le 5^e pétale dans la catégorie plus de 15 000 habitants
- Le trophée « Cœur de ville et de village et sa mairie fleurie » qui positionne la Ville n°1 du département sur ce thème.



Concours des Villes et Villages Fleuris



MARS
2022

Dossier d'inscription pour le concours
des Villes et Villages Fleuris 2022



JUILLET
2022

Visite du jury



OCTOBRE
2022

Décision du jury



Non aux nuisances aériennes !

Les Maires des Communes de Carrières-sur-Seine, Croissy-sur-Seine, Chatou, Le Vésinet et Montesson ont lancé, en juillet 2019, un appel commun pour lutter contre les nuisances aériennes.



Un nouveau sondage sonore est prévu au printemps 2022 afin de demander, à nouveau, le rehaussement du niveau des survols.

Vous pouvez d'ores et déjà adresser vos doléances à :
nonauxnuisancesaeriennes@mairie-chatou.fr

Passerelle Eole

RER-V_{A1} : Itinéraire entre la passerelle EOLE et la gare de Houilles - Carrières-sur-Seine

Présentation

L'itinéraire du RER-V (ligne A1) entre la Passerelle EOLE à Bezons et la gare SNCF de Sartrouville longe le faisceau ferroviaire Paris – Le Havre. Entre la passerelle EOLE et la gare de Houilles,

Linéaire de 1,1 km : décomposé en 6 sections

- Houilles : rue de la Convention (section 6)
- Carrières-sur-Seine : rue de la Pâture (sections 9 à 11)
- Rue du Tonkin : partagée entre les deux communes (section 7-8)

2 « points de raccordement » de chaque côté du linéaire :

- Gare de Houilles-Carrières: raccordement entre la rue de la Convention et la gare > en cours d'étude (pôle échange multimodal)
- Passerelle EOLE : jonction entre la rue de la Pâture et la passerelle > en cours d'étude (berges de Bezons)

2 scénarios à l'étude :

- Aménagement sur réseau viaire existant
- Aménagement sur emprise SNCF

Situation



Passerelle Eole

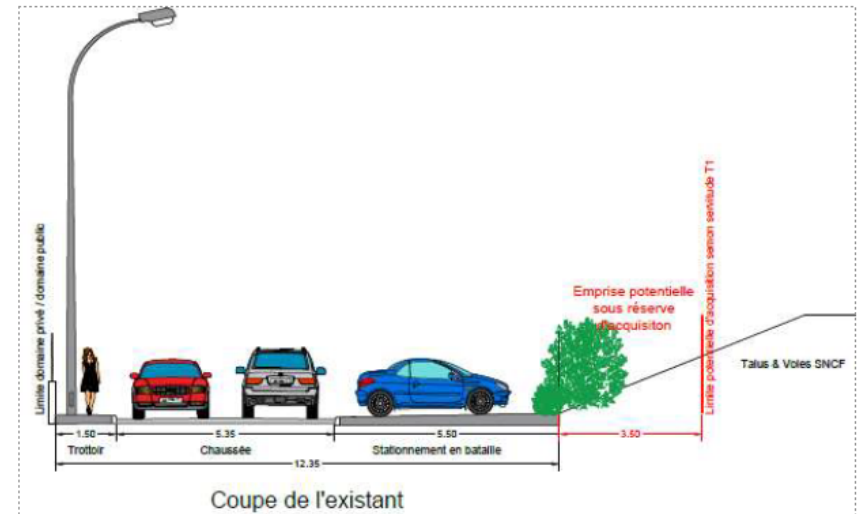
Intervention sur l'existant

RER-V / Section 10 – 300 m - (Rue de la Pâture - Carrières)

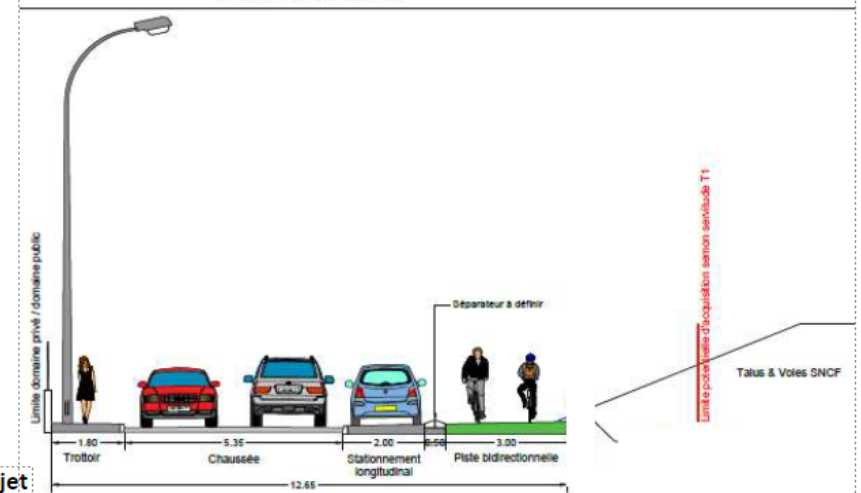
Scénario 1

Piste sur emprise existante

- Piste bidirectionnelle de 3 m de large + séparation de 0,5 m
- Chaussée conservée
- Élargissement du trottoir à 1,8 m
- Passage du stationnement en longitudinal de 2x5 m (suppression de 56 places – maintien de 56 places)



Coupe projet



Passerelle Eole

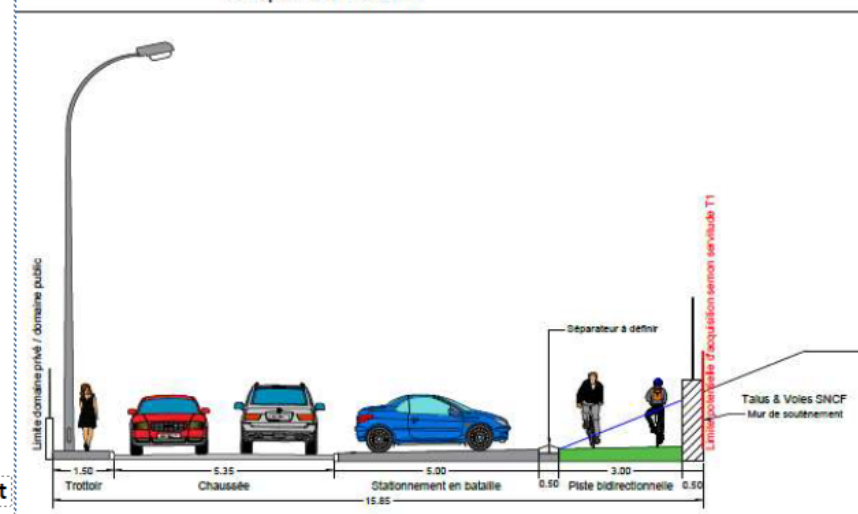
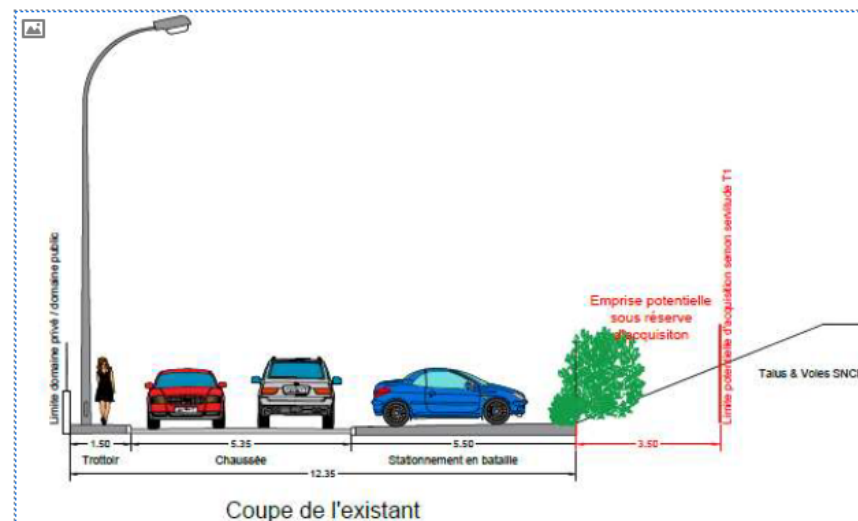
Intervention en emprise SNCF

RER-V / Section 10 – 300 m – (Rue de la Pâture - Carrières)

Scénario 2

Piste sur emprise SNCF

- Trottoir (1,10m), chaussée et stationnement en bataille conservés
- Piste bidirectionnelle de 3 m de large + séparation de 0,5 m
- Mur de soutènement (3m50 largeur)
- Acquisition foncière



Passerelle Eole

Scénario 1

Chiffrage Montant travaux TTC : 840 000 €
 Chiffrage Montant global HT : 700 000 €

Rappel Pacte Fiscal et Financier :

Co-financement minimum de 50% exigé pour les opérations d'investiss 350 000 €
 Reste à charge maximum CASGBS 50% 350 000 €
 Si reste à charge de la CASGBS > 50% (une fois tous les financements obtenus) =
 co-financement commune

Répartition prévisionnelle des financements :

	2022		Taux participation	Commentaires
	HT	TTC		
Cofinanceurs	700 000	840 000		
Région Ile de France	420 000	504 000	60%	taux relevé à 60% faire demande subvention montant maximum 50%
Département Yvelines	70 000	84 000	10%	
CASGBS	210 000	252 000	30%	
Commune de Houilles	-	-	0%	
Commune de Carrières	-	-	0%	
	700 000	840 000	100%	

- + Création d'une offre de mobilité cycles et piétons
- + Elargissement des trottoirs existants
- + Nouveau quai bus (mise en accessibilité de l'arrêt côté bâti)
- + Élargissement de la chaussée, circulation et accès des PL facilités

Scénario 2

Chiffrage Montant travaux TTC : 5 040 000 €
 Chiffrage Montant global HT : 4 200 000 €

Rappel Pacte Fiscal et Financier :

Co-financement minimum de 50% exigé pour les opérations d'investissement 2 100 000 €
 Reste à charge maximum CASGBS 50%
 Si reste à charge de la CASGBS > 50% (une fois tous les financements obtenus) =
 co-financement commune

Répartition prévisionnelle des financements :

	2022		Taux participation	Commentaires
	HT	TTC		
Coût total estimé	4 200 000	5 040 000		
Cofinanceurs				
Région Ile de France	660 000	792 000	16%	60% * 1,1km * 1 000€/km 30% * 1,1km * 1 000€/km PFF : montant maximum 50%
Département Yvelines	330 000	396 000	8%	
CASGBS	2 100 000	2 520 000	50%	
Reste à charge communes	1 110 000	1 332 000	26%	
Commune de Houilles	310 800	372 960		28% du reste à charge 72% du reste à charge
Commune de Carrières	799 200	959 040		
	4 200 000	5 040 000	100%	

- + Création d'une offre de mobilités cycles uniquement
- + Offre de stationnement conservée

Passerelle Eole

RER-V / Synthèse des scénarios 1 & 2

Paramètre	Scénario n°1	Scénario n°2
État du stationnement	Diminué de 60%	Inchangé
Places de stationnement	Existant = 139 places / Projeté = 56 places	Existant = Projeté = 139 places
Cout estimé aménagement cyclable	0,7 M€ HT (640 €/ml) Reste à charge CASGBS : 210 k€ // communes : 0€	4,2 M€ HT (3 820 €/ml) Reste à charge CASGBS : 2,1 M€ // communes : 1,11 M€
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'une offre de mobilités cycles et piétons ➤ Nouveau quai bus (mise en accessibilité de l'arrêt côté bâti) ➤ Élargissement de la chaussée, circulation et accès des PL facilités ➤ Coût d'aménagement optimal ➤ Calendrier de réalisation court terme 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'une offre de mobilités cycles ➤ Offre de stationnement conservée
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Offre de stationnement réduite 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de trottoir devant le Parc d'Entreprises ➤ Arrêt bus inaccessible aux PMR côté bâti ➤ Difficultés d'accès aux entreprises pour les PL ➤ Espaces peu qualitatifs (répondant de moins en moins aux attentes des entreprises et des salariés) ➤ Coût maximal ➤ Calendrier de réalisation soumis à validation de la SNCF ➤ Projection sur du long terme (2 à 5 ans de procédures) ➤ Contraintes d'entretien des ouvrages de soutènement

Déploiement de la vidéo protection

2022



32 points de vidéo protection déjà en service.



La phase III du développement de la vidéo protection prévoyait l'installation de 19 nouveaux points pour fin 2021 soit 51 points de vidéo protection en totalité. Cette opération, en l'absence de subvention, a été reportée à 2022.

Voisins vigilants et solidaires



Voisinsvigilants.org met en relation les habitants pour lutter contre les cambriolages en recréant du lien social avec ses voisins au travers de la plateforme de communication. Une alerte est aussi envoyée à la Police municipale et à la Police nationale à chaque signalement.



www.voisinsvigilants.org

III. VOS QUESTIONS

VOS QUESTIONS

- Certaines réponses ont été apportées lors de la diffusion des slides précédentes.

Questions de M. Régnier :

- L'organisation d'un vide-grenier est-elle envisagée en 2022 ?
- 1er bilan du nouveau dispositif de parking de la halle Carnot... Hausse de fréquentation des commerces ou pas ? Réintroduction de commerce ambulants temporaires complémentaires voire plus abordables que ceux en station fixe envisagée ou pas ?

Questions de Mme Boroniec :

- Parvis de l'église : Date de fin de travaux ? Entretien de cette place ? L'interdire aux animaux ? Faire passer la balayeuse ?
- Le sens interdit entre la pharmacie et la route Chatou oblige à faire un grand tour. Peut-on repenser ce sens interdit ? Le modifier de sens ?
- Nous aimons beaucoup notre centre historique avec sa jolie église mais pour les habitations proches de celle-ci, le volume sonore des cloches est vraiment trop élevé. Impossible de dormir les fenêtres ouvertes l'été, sursaut lorsqu'elles se mettent à sonner, grasse matinée et sieste pour petits et grands quasi impossible ... Est-ce que quelque chose qui se mesure en termes de décibel ? Le volume pourrait-il être nettement diminué ? Tout étant automatisé, cela ne devrait pas être compliqué. Serait-il possible même de repenser les horaires ? Les cloches commencent à sonner dès 7 heures du matin y compris le samedi. Les faire sonner bien plus tard ou de manière différente ne devrait plus gêner tellement outre mesure.

VOS QUESTIONS

Questions de Mme Zarattin - Le Roy :

- **Où en est le projet de ZAC au Nord de la Ville ? Y-aura-t-il des logements ? Quelles en seront les hauteurs maximales ? Une étude de l'impact de la ZAC sur la circulation a-t-elle été menée ?**
- **Circulation route de Montesson, des aménagements sont-ils prévus pour améliorer la sécurité ?**
- **Insécurité route de Montesson, de nombreux vols et cambriolages ont eu lieu. Des actions vont-elles être prises ?**
- **Sur la RD 321, entre l'école Victor-Hugo et la rue du Général-Leclerc, l'accès est très difficile pour les piétons et les poussettes. Des améliorations sont-elles prévues ?**
- **Où en est le projet de Médiathèque ?**
- **La création d'une piscine est-elle envisagée ?**
- **Aire de jeux du parc de la Mairie, un jeu a été enlevé. Sera-t-il remplacé ?**

Questions de M. Rigutto :

- **Les bacs de collectes restent en permanence sur le trottoir à l'angle de la rue Césarine-Ballagny et rue de Bezons.**

VOS QUESTIONS

Questions de Mme Besson-Fernandes :

- **Dangerosité du Boulevard Carnot : Circulation, gabarit du boulevard et nuisances pour les riverains et les terrasses des restaurateurs.**
- **Stationnement bd Carnot : Suite à l'ouverture du Centre médical et la fermeture du parking Carnot, les véhicules stationnement boulevard Carnot.**
- **Lors d'orages, les caniveaux ont été saturés à causes des passages piétons surélevés qui ont empêché le ruissellement et provoqué une accumulation.**
- **Possibilité de valoriser le boulevard Carnot et le centre-ville : créer une « place du village » et créer des évènements éphémères ou estivaux, créer un tiers-lieu dans le bâtiment de tri de La Poste, rendre le boulevard piéton ponctuellement, prévoir un autre itinéraire pour limiter les itinéraires de transit, végétaliser davantage le quartier, créer des ilots de fraîcheur qui réduiront les émissions de carbone générées par le flux de véhicules.**
- **Où en est le projet du Belvédère ? A qui appartient l'emprise foncière ? La crèche sera-t-elle supprimée ? A-t-on des précisions sur le programme envisagé ? Quid de la Salle des fêtes ? La médiathèque ? Quelles infrastructures sont prévues ? La hauteur des immeubles ? Le PLU sera-t-il modifié ?**

IV. AGENDA ET DATES À RETENIR

AGENDA



- **10 et 24 avril 2022**
Élections présidentielles



- **12 et 19 juin 2022**
Élections législatives

- **4 septembre 2022**
Forum de la Ville et des Associations

- **17 et 18 septembre 2022**
Journées européennes du Patrimoine



- **18 septembre 2022**
Concert de l'Alliance - Cour de l'école Jacques-Prévert

- **9 octobre 2022**
Furieuse Carrillonne

- **3 et 4 décembre 2022**
Féeries et Marché de Noël



DATES À RETENIR



17 avril 2022

Chasse aux œufs



25 juin 2022

Pique-nique et feu d'artifice



2 et 3 juillet 2022

Macki Music festival



9 juillet 2022

Cinéma en plein air



Retrouvez-nous sur

www.carrieres-sur-seine.fr

